



## COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE du Mercredi 27 MARS 2024 en visio-conférence

L'Assemblée est ouverte et présidée par Christine Quinchon. Le quorum est atteint avec 46 membres présents ou représentés sur 83 adhérents à jour de cotisation

**1. Rapport moral :** Le rapport moral est présenté par la présidente qui soumet aux voix la résolution suivante :

**1 ° résolution :** « *L'Assemblée Générale approuve le rapport moral 2023 et donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion morale de l'Association en 2024. »*

*Adoptée à l'unanimité*

**2. Rapport financier :** Le compte d'exploitation 2023, le bilan au 31.12.2023 et le compte d'exploitation prévisionnel pour 2024 sont présentés en séance, puis la résolution suivante est mise aux voix :

**2° résolution :** « *L'Assemblée Générale, ayant entendu le rapport financier, approuve les comptes au 31.12.2023 et le budget prévisionnel 2024. Elle accorde le quitus financier aux administrateurs pour leur gestion financière 2023. Elle décide de fixer la cotisation à 50 € pour 2024, à 0 € pour les membres finançant un parrainage et à 500 € la contribution minimale pour être membre bienfaiteur. »*

*Adoptée à l'unanimité*

**3. Candidatures au Conseil d'administration :**

Suite au renouvellement par moitié du Conseil chaque année, les mandats des administrateurs suivants a pris fin le jour de l'Assemblée : Alain Froment, Cécile Larue de Tournemine et Philippe Vié. Tous les trois acceptent de présenter leur candidature à leur réélection par l'Assemblée Générale.

**3° résolution :** « *L'Assemblée a désigné par vote au scrutin secret les administrateurs suivants dont le mandat expirera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025 :*

Alain Froment, Cécile Larue de Tournemine et Philippe Vié.

*Réélus à l'unanimité.*

Christine Quinchon  
Présidente